Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Validité de carte de séjour après retour de voyage

Par Nanouchka30

Bonjour

Ma mère doit aller au Maroc le 15 septembre 2025. On vient de se rendre compte que sa carte de séjour arrive à expiration au mois de janvier 2026.
Je sais qu il faut une validité de 6 mois.
Pensez vous qu elle puisse y aller sans rencontrer de problème à la douane à son retour.

Par yapasdequoi

Bonjour,
La réponse n'est-elle pas déjà dans la question ?
Elle risque en effet d'avoir des problèmes à son retour.
Elle devrait engager dès à présent les formalités pour renouveler et éviter de sortir du territoire au risque de se voir refuser l'entrée à son retour.

Par Nanouchka30

Bonjour
Je vous remercie le de votre reponse.

Par Isadore

Bonjour,

D'où sort cette durée de six mois ? Je ne connais aucune disposition légale de ce type, normalement l'étranger muni d'un titre de séjour peut entrer et sortir du territoire à sa guise pendant sa durée de validité.

Dans le cas de votre mère le risque est plutôt de manquer le rendez-vous pour le renouvellement du titre de séjour s'il est nécessaire, il faut s'assurer qu'elle sera disponible le moment venu.